DEPECHES TELEGRAPHIQUES

CANADA

Elections Municipales

SOREL, 18—M. A. A. Taillon a été réélu par acclamation maire de Sorel.

Cabinet

WINNIPEG 18—Voici la formation du nouveau cabinet Manitobain : Greenway, premier ministre et trésorier provincial ; Joseph Martin, procureur général et commissaire des chemins de fer ; Smart, ministre des travaux publics ; Jones, secrétaire provincial. Le représentant français n'est pas encore choisi.

L'honorable M. Garneau

QUEBEC 18—Il paraît que l'honorable M. Garneau n'est pas parti avec l'honorable Masson pour New-York. On dit que l'honorable M. Garneau fut soudainement frappé de maladie au moment d'embarquer au Havre.

L'emprunt

QUEBEC 18—M. Moret représentant le crédit Lyonnais et M. Brault le notaire du gouvernement étaient ici, hier, pour affaire avec le trésorier provincial.

La traverse

QUÉBEC, 18—Le brouillard qu'il faisait hier matin a empêché les bateaux-traversiers de faire le service ordinaire entre Québec et Lévis, ce qui a retardé les malles qui sont d'ordinaire transportées par le chemin de fer Intercolonial.

A la Basilique

QUÉBEC, 18—On a pu remarquer dimanche, pendant toute la cérémonie à la Basilique, deux candelabres placés dans le sanctuaire et destinés à figurer les cinquante années de sacerdoce de Léon XIII: chaque candelabre, en effet, offrait aux regards un brillant faisceau de vingt-cinq lumières.

Personnel

QUÉBEC, 18—L'honorable M. Thos McGreevy, M. P., est un peu mieux depuis hier, mais n'est pas encore capable de se lever de son lit.

Source d'eau minérale

QUEBEC, 18—Une source d'eau minérale a été découverte, dit-on, sur une propriété d'un M. Clovis Caron, de l'Islet.

Le premier Ministre

QUEBEC, 18—On annonçait ici, hier soir, que le premier ministre Mercier était parti pour New-York, où il devait prendre un des vapeurs de la ligne *Star* pour l'Europe.

QUEBEC, 18—Aujourd'hui la nouvelle du départ de M. Mercier pour l'Europe n'a pas été encore confirmée.

Election de Carleton

CARLETON, 18—L'ex-shérif Powell, candidat conservateur qui a déjà représenté le comté autrefois, tient des assemblées partout dans la division électorale de Carleton. Il est appuyé par le lieutenant-colonel Rankin, ex-député d'Essex.

M. Dickinson, l'autre candidat conservateur, tient aussi de son côté des assemblées publiques.

Tempête de neige

TORONTO, 18—Une forte tempête de neige à travers toute la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick a sévi aujourd'hui.

Election

TORONTO, 18—Aucun rapport défini ne peut être obtenu ce soir, au sujet de l'élection qui a eu lieu aujourd'hui dans le comté de Queens, Nouveau-Brunswick.

Funérailles

QUÉBEC, 18—Hier matin ont eu lieu à Saint-Nicolas les funérailles de M. Théodore Paquet, père de monseigneur Benjamin Paquet, de M. l'abbé L. H. Paquet et de l'honorable E. T. Paquet, shérif adjoint du district de Québec.

Grand nombre de citoyens marquants s'étaient fait un devoir d'assister aux funérailles et le cortège était des plus nombreux.

Le service a été chanté par Mgr Paquet, M. l'abbé Coté, curé de Sainte-Croix agissant comme diacre et M. l'abbé Louis Paquet, du séminaire, un neveu du défunt, remplissait les fonctions de sous-diacre.

Le décès de M. Théodore Paquet laisse un grand vide dans la paroisse de Saint-Nicolas où il était très estimé.

Nouvelles religieuses

QUEBEC, 18—Son Eminence le cardinal Taschereau a fait sa visite pastorale, hier matin, au couvent de la congrégation de Saint-Roch.

—Décédée aux Ursulines, le 14 janvier, Marie Josephte Séraphine Fecteau, de Montréal, sœur de chœur, dite de Sainte-Anne. Elle était dans la 10me année de sa vie religieuse.

ETATS-UNIS

Commission des pêcheries

WASHINGTON, 18—La conférence des pêcheries a terminé ses séances aujourd'hui

Cour Suprême

WASHINGTON, 18—M. Lamar a été assermenté aujourd'hui comme juge de la cour Suprême des Etats-Unis.

Le steamer Britannia

NEW-YORK, 18—Le paquebot français, "La Gascogne", attendu ici depuis plusieurs jours, est entré dans le port ce matin. Il n'apporte aucune nouvelle du vapeur supposé perdu, "Britannia"

Immigrants

WASHINGTON 18—Le département du trésor est informé qu'un certain nombre de condamnés ont été libérés à la Nouvelle Calédonie et qu'ils sont en route vîa Californie pour leurs pays. Les collecteurs des douanes furent notifiés d'examiner ces immigrants afin de les empêcher de mettre pied à terre dans la république américaine.

Famine

BOSTON, 18—Une dépêche a été reçue ici par le bureau américain des missions étrangères, de la place du Mardin en la Turquie orientale, disant que dix mille personnes se meurent de faim en cet endroit et l'on fait appel à des secours immédiats. On rapporte aussi que la famine à Adona dans la Turquie centrale sévit encore et que le nombre des victimes augmente chaque jour.

Protectorat levé

WASHINGTON 18—Le secrétaire d'Etat a été notifié que le gouvernement du Portugal avait renoncé au protectorat de Dahomey qu'il a assumé par un traité comprenant l'année 1885. C'est par suite de l'insuccès du gouvernement portugais à empêcher toutes coutumes barbares telles que les sacrifices humains dans ce pays.

Brulés vifs

PENNSYLVANIE 18—La petite ville de Mount Carmel (Pennsylvanie) a été jetée dans la consternation par un désastreux incendie, dans lequel cinq personnes ont probablement péri dans les flammes.

Tout un pâté de sept maisons en bois, habitées par des ouvriers hongrois, a été détruit par le feu pendant la nuit. Trois hommes ont été brûles vifs et leurs cadavres calcinés ont été retirés des décombres encore fumants. Une femme et son enfant manquent à l'appel, et il est à peu près certain qu'ils ont également péri. Les pertes matérielles ne s'élèvent, en tout, qu'à $5,000 ; mais les malheureux ouvriers qui habitaient les maisons ont perdu presque tout ce qu'ils possédaient.

Précautions de la police

NEW-YORK 18—Une dépêche de Londres à la *Tribune* dit : " Les craintes des autorités au sujet de M. Balfour sont devenues plus vives et l'on prend à Dublin plus de précautions qu'on n'en a jamais prises.

" La résidence vice-royale où demeure M. Balfour et Phœnix Park, où cette résidence est située, fourmillent d'agents de sûreté qui suivent pas à pas M. Balfour et ne le laissent jamais seul. Celui-ci a l'habitude, bien connue de ses ennemis, de faire tous les matins une promenade à pied jusqu'à la porte du parc. A la porte une voiture l'attend, et il revient au château protégé par une escorte. A tout instant du jour et de la nuit, il est entouré de toutes les mesures de précaution que la police a pu imaginer.

Amour et argent

NEW-YORK, 18—L'amusant procès en rupture de promesse de mariage qui a égayé ces jours-ci la cour suprême de cette ville s'est terminé par un verdict condamnant M. Charles Arbuckle, le riche marchand de café, a $45,000 de dommages-intérêts envers miss Clara Campbell, d'Ironton (Ohio).

Au cours des débats, on avait lu une foule de lettres amoureuses, plus drôles les unes que les autres, échangées depuis plusieurs années entre miss Campbell et M. Arbuckle.

Dans plusieurs de ses lettres, miss Campbell appelait son amoureux " baby Bunting ", sobriquet que M. Arbuckle risque bien de conserver jusqu'à la fin de ses jours. De son côté, M. Arbuckle terminait la plupart des siennes par cette abréviation magique, K. M. Q., ce qui signifie embrasse-moi vite ! Aussi M. Arbucle n'a-t-il aucunement cherché à nier sa promesse et s'est-il contenté de plaider les circonstances atténuantes, disant que miss Campbell était tellement pressée de se marier qu'elle ne lui a pas même laissé le temps de se préparer à ce gros événement. Enfin, on sait que miss Campbell avait dû, pour parer au premier frais du procès, mettre en gage une bague en diamant d'une valeur de $60, que M. Arbuckle lui avait donnée lui-même.

Ajoutons, en terminant, que la délibération du jury a duré très longtemps, les jurés ayant éprouvé une très grande difficulté à se mettre d'accord sur le montant de l'indemnité à accorder à miss Campbell. Finalement ils ont évalué, affirme-t-on, la fortune de M. Arbuckle à un million de dollars et ont décidé d'en donner 4½ pour cent a sa fiancée déçue, et c'est ainsi qu'ils se seraient définitivement arrêtés au chiffre de $45,000. Quoi qu'il en soit, M. Arbuckle a interjeté appel.

Fusillés en prison

CALDWELL, 18—Cinquante hommes environ, armés de carabines et de revolvers, se sont emparés d'assaut pendant la nuit de la prison de Caldwell, Texas, dans le but de lyncher trois Mexicains qui y étaient enfermés. Ces trois prisonniers étaient accusés d'avoir assassiné, il y a quelques jours, un planteur du nom d'Alford, et l'un d'entre eux, nommé Pazo, avait, affirme-t-on, fait des aveux. Quoi qu'il en soit, les hommes armés, en envahissant la prison, ont trouvé les trois Mexicains enfermés dans la même cellule qu'un prisonnier nègre. Après avoir enfoncé la porte de la cellule, les hommes armés ont sommé le negre de pousser les Mexicains dehors l'un après l'autre.

Le negre s'en est pris d'abord à Pazo ; mais il n'a réussi a le faire sortir qu'après une lutte terrible Or, Pazo avait à peine mis les pieds hors de la cellule qu'il tombait sous une véritable grêle de balles. Un de ses complices a été fusillé ensuite de la même façon, puis, les hommes armés, satifaits, sans doute, par cette double exécution sommaire, ont remis leurs carabines sur leurs épaules et se sont retirés sans inquiéter le troisième Mexicain.

Les derniers accidents de chemin de fer

NEW-YORK 18—La lamentable série des accidents de chemin de fer aux Etats-Unis se continue, pour ainsi dire, sans interruption. Il ne se passe presque pas de jours sans que plusieurs personnes soient tuées sur une ligne ou sur une autre.

Voici qu'une collision s'est encore produite entre deux trains de voyageurs sur le chemin de fer de l'Erié, pres de Rochester (New-York) ; un mecanicien a été tué sur le coup et plusieurs voyageurs ont été plus ou moins grièvement blessés.

Près de Bluffton (Ohio), un train du Lake Erie and Western Railroad a déraillé par suite de la rupture d'un rail ; deux wagons de voyageurs ont été renversés et trainés sur le flanc sur une distance de près d'un demi mille avant que le mécanicien ait pu arrêter sa locomotive. Les poêles renversés ont mis le feu aux wagons et c'est un véritable prodige que la plupart des voyageurs n'aient pas été brulés vifs. Un d'eux, M. Albert Gilbert, de Fostoria (Ohio), a été tué et neuf autres ont été plus ou moins grièvement blessés.

Enfin, à Chicago, la présence d'esprit d'un conducteur de tramway a seule empêché une effroyable catastrophe. Le tramway, bondé de voyageurs, approchait du croisement du chemin de fer, dans Stewart avenue, lorsqu'un train venant justement de passer, le garde a ouvert les barrières ; mais derrière ce train en arrivait un autre marchant en sens inverse et une vitesse de plus de vingt milles à l'heure, et tous les voyageurs du tramway eussent été infailliblement tués si le cocher n'avait eu l'idée de fouetter ses chevaux à tour de bras. Malgré cela, la locomotive heurtant la plate forme de derrière du tramway a presque totalement démoli ce véhicule et plusieurs voyageurs ont été blessés.

EUROPE

Situation en Abyssinie

ROME 18—Des nouvelles de Massouah disent que le général San Manzano, le commandant italien, a poussé une reconnaissance aussi loin qu'à Saati et n'a trouvé aucune trace de l'armée abyssinienne.

Affaire du consulat français à Florence

PARIS, 18—La *République française* contient un télégramme de Rome, disant que M. Flourens, le ministre des affaires étrangères, se plaint de Signor Crispi, le ministre des affaires étrangères d'Italie, parce que le gouvernement retarde a régler l'incident du consulat de Florence. M. Flourens aurait averti M. Crispi que si le juge italien à Florence exécute sa menace de pénetrer de nouveau dans le consulat français et d'y saisir des papiers, la France rappellera son ambassadeur et prendra des mesures pour sauvegarder l'honneur et l'intérêt de la nation.

On sait que cette affaire se rattache à une recherche inconnue de le police, de certains papiers judiciaires dans le consulat français a Florence.

PARIS 18—Les relations tendues entre la France et l'Italie ont produit une dépression aujourd'hui dans les affaires financieres et commerciales. La bourse a été faible. Plusieurs journaux du soir ont violemment attaqué l'Italie. La *France* parle du premier ministre Crispi comme le " valet de Bismark." Le consul français a Florence a reçu des instructions spéciales pour le cas que l'incident du consulat se prolonge.

PARIS 18—On annonce semi-officiellement que le comte de Mony, l'ambassadeur français à Rome, ayant informé M. Flourens que le préteur de Florence a intimé son intention d'ôter, vendredi, les sceaux apposés par le consulat français aux documents relatifs à la succession du Hussein, M. Flourens a requis le comte de Monabrea d'informer signor Crispi que si un tel acte de violence est commis, le gouvernement français en tiendra l'Italie responsable.

ROME 18—La *Riforma* annonce que le gouvernement remettra à plus tard le bris du cachet sur les documents Hussein au consulat français de Florence mais il récuse toute responsabilité pour les actes des autorités judiciaires dans cette affaire.

PARIS 18—M. Flourens, le ministre des affaires étrangères et le comte de Menabrea, l'ambassadeur italien, ont eu une entrevue amicale ce soir. Un règlement prochain de l'affaire de Florence est maintenant certain.

PARIS, 18—Le journal de Paris insiste pour que le gouvernement demande satisfaction complète de la part d'Italie pour l'indignité faite au consulat français à Florence et dans le cas que l'Italie n'y consentirait point, de restreindre les relations entre la France et l'Italie, de plus d'expulser tous les italiens de France.

Scène comique

ROUEN, 18—Un halluciné dans la cathédrale de Rouen, a personnifié Dieu dans un dialogue avec le diable. L'assistance se troubla et il en résultat un grave désordre au milieu duquel on chantait " La Marseillaise " et " En revenant de la Revue." La police intervenue pour tranquiliser le monde, n'a pu faire évacuer la cathédrale.

Bill militaire

BERLIN 18—Le comité du Reichstag aujourd'hui, a discuté les clauses du bill militaire et adopte un règlement touchant la période du service pour le second engagement. Cela a pour effet de faire entrer dans l'armée active les soldats avant leur vingtième année d'âge afin de leur permettre de quitter le Sandwehr plus tôt.

Le général von Schellendorf le ministre de la guerre dit que la mesure donnera à l'armée en temps de guerre un effectif surnuméraire de 700,000 hommes.

Le cabinet français

PARIS, 18—Le *Journal* de Paris dit que le premier-ministre Tirard a rejeté la décision du comité du budget concernant la taxe du commerce des spiritueux ; mais il acceptera les propositions touchant l'affaire sur une question de cabinet. Plusieurs ministres, ajoute le *Journal* de Paris, different avec M. Tirard et une crise est imminente.

En liberté

DUBLIN, 18—Le père Mathiew Ryan qui a été emprisonné a Limerick, pendant un mois pour avoir invité le peuple à des actes illégaux, en rapport avec le plan de campagne, a été mis en liberté aujourd'hui. Dix mille personnes se réunirent autour du révérend M. Ryan et firent à celui ci une grande ovation. Le maire, le shérif, le conseil municipal et plusieurs membres du clergé le féliciterent de sa mise en liberté.

DUBLIN, 18—La foule escorta le Père Ryan à quatorze milles de sa paroisse, à Heberstown. La police se tint à distance durant toute la marche, mais elle se dispersa à mi-chemin d'Heberstown. Le Pere Ryan, en arrivant a sa résidence put alors adresser la parole à la foule sans crainte d'interference. Il conseilla aux tenanciers d'adopter le plan de campagne qui, dit-il, est moral, juste malgré tout ce que peuvent dire, les lords spirituels et temporels.

Une assemblée nationaliste est annoncee pour être tenue demain à Bally Gawley, comté de Tyrone.

Les gardes impériales

LONDRES, 18—Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que la prétendue grande réduction de l'effectif des gardes impériales n'est qu'une affaire de 1,000 hommes qui ont été demis comme impropres au service militaire.

Troubles et grève

BRUXELLES, 18—Les troubles parmi les mineurs belges se renouvellent. Plusieurs de ces derniers ont déjà laisse complètement l'ouvrage. Les ouvriers dans une houillere considérable aux Pataurages, pres de Mons, se sont mis en grève aujourd'hui sans notifier leurs patrons.

Le trone de Bulgarie

LONDRES, 18—On dit qu'il existe maintenant a Vienne un fort courant de sympathie en faveur du prince Ferdinand, causé par l'ambiguité des déclarations du gouvernement russe au sujet des désirs du czar d'en arriver à un reglement satisfaisant de la question bulgare. Si ce sentiment se développe au point de trouver echo dans une pronulgation officielle favorable au maintien du prince Ferdinand, on peut s'attendre à un mouvement actif de troupes russes sur la frontière de Galicie, dès que le temps et l'état des chemins le permettront.

Investigations et arrestations

SAINT-PETERSBOURG, 18—Le général Gresser préfet de Saint-Pétersbourg, dans la nuit du 12 janvier a ordonné de faire des recherches dans plusieurs maisons suspectes. Il en resulta que 887 personnes furent arrêtées. Une de ces maisons fut mise à feu par les occupants et un grand nombre de presses nihilistes ainsi que des pamphlets révolutionnaires furent brûlés.

La guerre ou la paix

VIENNE, 18—Le *Fremdenblatt* refuse de se déclarer content de la situation sur la frontière et sonne de nouveau l'alarme. Il dit : " En dépit des désirs pacifiques du czar et des efforts faits pour le maintien de la paix, l'anxiété et le doute qui pesent sur l'esprit de chacun refusent de se dissiper."

Le *Pesther Lloyd* dit que le candidat de la Russie au trône de Bulgarie est le *vivode* Mark Milano, un commandant monténégrin en vue.

Evasion

LONDRES 18—En dépit des dénégations de la police, on croit généralement que le député Pyne a réussi à s'échapper du château de Lisfanny et à se réfugier en lieu sûr. La conduite de Pyne est sévèrement blâmée par ceux de ses collègues qui n'ont pas cherché à se soustraire aux conséquences de leur violation de la loi de repression et il est probable que si on le trouve en Irlande, il sera livré aux autorités.

Les chambres françaises

PARIS, 17—La séance de mardi à la chambre des députés a été bruyante et désordonnée et le ministère a failli sombrer. Il s'agissait de la question relative à l'attitude séditieuse du conseil municipal de Paris lors de la récente crise présidentielle.

Au début de la séance, M. de Lamarzelle, député monarchiste de Morbihan, est monté à la tribune pour interpeller le gouvernement. L'orateur fait l'historique des agissements du conseil municipal lors de la réunion du congrès de Versailles et rappelle son alliance étroite avec les comités révolutionnaires. Il cite de longs extraits des discours, délibérations et votes du conseil et des protestations du préfet de la Seine contre les abus de pouvoir de la municipalité parisienne. L'hôtel de ville, s'est écrie M. de Lamarzelle, a été souillé par des fauteurs de désordres et il faut que le gouvernement prenne les mesures necessaires pour empêcher le retour de pareilles scènes. Les monarchistes seuls, riposte M. Camelinat, pourraient souiller l'hôtel de ville.

Le mot appartient au préfet de la Seine, répond M. de Lamarzelle, et je répète que l'hôtel de ville a été souillé par les délégations du comité central. (Interruptions continuelles).

Le vacarme est si grand que M. Floquet, président de la Chambre, est impussant à retablir l'ordre et est obligé de menacer la Chambre de lever la séance.

Au bout de quelques intants, M. de Lamarzelle parvient cependant à se faire entendre et il dit qu'un conseil municipal de province qui se serait comporté comme celui de Paris aurait été dissous immediatement.

—Pour nous s'écrie l'orateur, nous réclamons l'installation du préfet de la Seine à l'hôtel de ville. Après une étude approfondie de la question, le conseil d'Etat a décidé que cet édifice est le domicile légal du préfet. Pourquoi le gouvernement hésite-t-il a exécuter la loi ?

Le conseil municipal se vante publiquement d'avoir dicte ses lois à l'assemblee de Versailles. Son attitude est une menace constante contre l'indépendance de la représentation nationale. La convention est asservie par la commune de Paris et le conseil municipal veut jouer le même rôle.

L'orateur rappelle alors la séance de la convention où, grâce à la pression des sections armées, les Girondins leur furent livrés et il lit le passage où Miquet, l'historien de la révolution française, relate le fait. Il exhorte le gouvernement à exécuter la loi, toute la loi.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, répond à M. de Lamarzelle pour défendre ses subordonnés.

Il lit un rapport du préfet de police, où sont consignées les précautions prises par la préfecture de la Seine pour empêcher un soulèvement, puis il dit que le gouvernement distraira du projet municipal, pour le représenter bientôt, le paragraphe relatif au logement du préfet de la Seine ; mais que, comme les ministères précédents, il attendra un vote d'agir.

M. Waldeck-Rousseau succède à la tribune à M. Sarrien. Il dit que la vraie question qui s'agite devant la chambre est celle de la mairie centrale, que lorsqu'il était ministre de l'intérieur son dernier acte a été d'attribuer une somme de deux cent mille francs pour installer le préfet à l'hôtel de ville. Il cite des lois decidant que cet édifice est le logement légal du préfet de la Seine et qu'il faudrait une loi nouvelle pour que cela ne soit pas.

M. Tirard dit qu'il ne veut pas dissoudre le conseil municipal parce qu'il trouve mauvais de convoquer trop fréquemment les électeurs parisiens. (Cris et rires). Il reconnait que le conseil a outrepassé ses attributions et qu'il serait bon de le maintenir dans la légalité ; que si, du reste, le parlement veut voter la loi il la fera exécuter rigoureusement.

Suit un grand tumulte. Le président du conseil declare, au milieu du tapage, qu'il veut un ordre du jour de confiance. La chambre accède finalement à son désir et adopte l'ordre du jour ci-après :

" La chambre, attendant la discussion du projet spécial du gouvernement, passe à l'ordre du jour."

Cet ordre du jour a donné lieu à deux votes, l'un pour le projet spécial du cabinet et l'autre pour la demande de confiance. Au premier vote 537 votants : 342 pour et 195 contre. Le vote de confiance a donné le résultat suivant : 265 pour et 178 contre. Le nombre des abstentions est d'une centaine environ.

L'existence du ministère est certainement très précaire.

Réductions de rente

LONDRES 18—Les lords Hawarden et Ockney ont accordé à leurs tenanciers irlandais des réductions de rente jusqu'ici refusées.

Conférence ecclésiastique

DUBLIN, 18—Une conférence de l'Eglise d'Irlande a approuvé les vues que le primat d'Irlande a exprimées au sujet de la position équivoque du professeur Galbraith.

Fêtes de la cour impériale

BERLIN, 18—L'empereur Guillaume a consenti à tenir le bal annuel de la cour impériale à l'opéra. La date de ce bal sera probablement le 9 février prochain.

Libelle

PARIS 18—M. Charles Ferry a intenté une action pour libelle contre M. Rochefort, de l'*Intransigeant*, pour une accusation d'avoir réalisé 1,500,000 francs dans une vente de débentures de la Tunisie au moyens de secrets d'Etat confiés par M. Jules Ferry.

La Pologne

LONDRES, 18—La presse polonaise publie un appel à la jeunesse polonaise de ne pas écouter les agitateurs, soit pour ou contre des fins révolutionnaires, et de s'abstenir de prendre partie soit pour la Russie, soit pour l'Autriche. La guerre, d'où qu'elle parte, sera une dure calamité pour la Pologne.

M. Balfour

LONDRES, 18—La corroboration par M. Michael Davitt, de l'histoire racontée par M. Wilfred Blunt, à l'effet que M. Balfour a exprimé sa détermination d'emprisonner un certain nombre de chefs parnellistes physiquement incapables de survivre à leur incarcération, a eu l'effet de porter un grand nombre de personnes à ajouter foi aux affirmations de M. Blunt et elle dissipe rapidement les doutes qui pouvaient exister dans d'autres esprits.

La déclaration du *Daily News*, publiée avant celle de M. Davitt, que cette villaine histoire devrait être racontée dans ses plus minutieux détails à tout Anglais et soumise le plus tôt possible au parlement, a aussi porté un certain nombre de députés à faire des efforts pour que le secrétaire irlandais soit mis en accusation aux Communes, et il est probable que M. Balfour aura à répondre à l'accusation des le commencement de la session, et il ne lui servira de rien de recourir à une dénégation générale.

Un grand nombre de conservateurs ont déjà déclaré qu'ils condamnaient les imprudences de langage de M. Balfour, pour ne pas se servir d'une expression plus sévere, et sans l'appui de ces messieurs, il est difficile de voir comment M. Balfour se lavera de l'accusation d'avoir exercé à une vengeance gratuite.

Loterie Nationale

Le tirage mensuel de la loterie nationale a eu lieu à deux heures hier après-midi. Voici les numeros gagnants :

TERRAINS A MONTREAL DE $300.

17599	14070	62694	71452	69680
54265	7911	54097		

AMEUBLEMENTS DE $200.

2072	82697	74165	78012	93758
26539	7992	72983	91261	8353
50793	71873	95762		

AMEUBLEMENTS DE $100

30858	33682	71570	83359	51405
86991	11355	84601	82814	55655
70611	28967	58594	55844	89346
27788	31748	7053	31982	

MONTRES EN OR—$50

77645	25059	72793	65508	4054
20737	13229	59711	54262	74984
97764	69820	44332	75500	40465
49257	4142	59472	22075	51795
97539	61672	90901	16784	0016
25142	48930	26005	86190	28506
16356	46535	96728	28209	99580
1211	96291	1424	69962	9340
41642	48858	47927	12586	47679
26312	15488	4925	50862	85286
59945	32471	85459	32155	28557
29276	75336	98344	41533	50464
13226	5117	40778	26738	28824
5066	52085	85216	43986	15351
27125	90445	51215	36528	51788
25854	5423	75764	31246	92486
70457	82326	7983	61749	63470
49433	28273	14030	38697	96344
40,254	42,866	44,868	68,191	56,911
4,928	77,054	68,410	51,764	66,191
34,487.				

Le tirage de la deuxième série aura lieu ce matin à neuf heures et demie encore au cabinet de lecture paroissial

COURRIER DE MONTREAL

—Wm Fisher, employé sur la ligne courte du Pacifique, a eu la clavicule fracturée accidentellement.

—C'est aujourd'hui que doivent se plaider devant la cour d'Appel, les objections relatives au verdict rendu dans l'affaire Downie. Ces plaidoieries promettent d'être longues.

—Il y aura une excursion de Montréal à New-York, les 26 et 27 janvier courant, sur le chemin de fer Delaware et Hudson. Les billets sont bons pour 10 jours. Prix aller et retour $13.

—MM. Cloran et Bédard, viennent d'intenter une poursuite contre la cité pour $5,000 de dommages pour madame Michael Donovan, qui a reçu des blessures assez graves en tombant sur un trottoir couvert de glaces.

—Le jeune Zozime Masson, qui a été grièvement blessé dernièrement par un ouvrier travaillant dans le même atelier que lui, est toujours dans le même état. Il est impossible de parler et son état est désespéré.

—Wm Brûlé, âgé de 20 ans, a été arrêté sous soupçon et a avoué avoir volé le 2 janvier, une pendule appartenant à M. Michel Boucher, et le surlendemain une montre, la propriété de M. Théophile Beaupre. Proces aujourd'hui.

—Sir Donald Smith a fait parvenir au président de l'Union Saint-Pierre, de Montréal, un chèque de $100 en remerciement de la loge qu'on lui avait envoyée pour assister à la representation qui doit avoir lieu prochainement au benefice de cette société.

—Télesphore Lefort, âgé de 52 ans, et demeurant rue Dufresne, No. 132, travaillait a la nouvelle raffinerie de sucre quand il fut rudement frappé dans le dos par une pièce de bois qu'on manœuvrait. Il a reçu des lésions internes, mais son état n'est pas critique. A l'hôpital Notre-Dame.

—Thomas Chamberland, vieillard de 72 ans, a été victime d'un penible accident, chez M. Wm McMaster, No. 116, rue Saint-Martin où il travaillait. Il fut pris dans une courroie qui le lança du haut du second etage. Le pauvre vieillard dans sa chute eut deux côtes cassées ainsi que la clavicule. Il a été transporté par l'ambulance à l'hôpital Notre-Dame.

Hier matin, un enfant de 14 ans, Joseph Gagné, est tombé du toit d'une maison appartenant à M. Thibault, ruelle Dupré, et s'est fracturé la cuisse. Il était sur le sommet et retenait par une corde un homme qui enlevait la neige, lorsqu'il fut entraîné par le poids de ce dernier. Son compagnon n'eut aucune blessure. L'enfant qui demeure Place Chatouilez a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Il y a actuellement 200 hommes et 100 voitures employes dans les deux divisions de la ville à enlever la neige. Les 4 herses Rousseau font beaucoup de travail, car chaque herse vaut cinquante hommes. M. F. B. Lavallée, ingenieur adjoint de la cité, dit que l'on devrait employer des rouleaux en bois pour comprimer la neige. Ce systeme faciliterait beaucoup le désencombrement des rues et l'enlèvement de la neige, ainsi réduite a un volume moindre.

—Un vieillard est venu raconter, hier matin, au détective Arcand, que son fils nommé Philéas Thibaudeau, âgé de 45 ans, haut de 5½ pieds, était disparu de sa résidence, No 200 rue Sanguinet, lundi dernier et n'avait pas été revu. Il était arrivé en cette ville, de Bay City, Michigan, depuis le 6 janvier, et durant cet espace de temps il avait donné des signes d'aliénation mentale. Au moment de sa disparition il portait un pantalon gris, un pardessus en serge et un casque en loup marin. Son teint est brun et il ne porte pas de barbe.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions. No 1715 rue Notre-Dame. Montréal.

MONTREAL, 18 JANV. 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende Pour cent.	Demandes Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	7	216¼	216¼
Banque Ontario	100	3½	112½	109½
Banque du Peuple	50	3	105	100
Banque Molson	50	4	140	133
Banque de Toronto	100	6	194	185
Banq. Jacques-Cartier	25	3	85	77½
Banque des Marchands	100	3½	122¼	121¾
Banque de Québec	100	3½	115	
Banque Nationale	100	3		
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½		
Banque Union	60	3	95	89¾
Canadian B'k of Com	50	3½	111	110¼
Federal Bank	100	3	90	80
Imperial Bank	100	4		
Dominion Bank	50	5		
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3	98	94
Banque Ville-Marie	100	3½		95
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co	100	2-3 m.	42½	32½
Montreal Tel. Co	40		91½	90¾
Dominion Tel. Co	100	2-3 m.		
Rich. & Ont. Nav. Co	100	3	39¾	39
Montreal Street R'y Co	50	5	230	220
Montreal Gas Co	40	6	210	209
Canada Cotton Co	100	1½-3m		
Montreal Cotton Co	100	2-3 m.		
Dundas Cotton Co	100			
Hochelaga Cotton Co	100	2½-3m		
Stormont Cotton Co	100			
Merchants Manf'g Co	100			
Royal Can. Ins	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co	100			
Canada Paper Co	100	5		
Guarantee Co	100			
Burland Lith. Co	100			
Dom. Cattle Co	100			
Qu'Appelle Farm'g Co	50			
Can. N. W. Land Co	25		59	56
Bell Telephone Co	$100	2-3 m.		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1½	60¼	60
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m		
Ontario & Quebec R'y	500			
Paton Manf'g Co	100			
Montreal 4 p. c. Stock				
Montreal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds				
Montreal Cotton bonds				
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				
Inter. Coal bonds				
Harbor 6½ p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

5 parts.	Banque de Montréal	à	216½
25 "	do	à	216
25 "	do	à	216¼
50 "	do	à	216¾
50 "	Montreal Gas Co	à	208¾
45 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	41½
85 "	do	à	42
250 "	do	à	42¼
3 "	do	à	43
175 "	do	à	42
100 "	do	à	41¼
90 "	Montreal Telegraph Co	à	92

APRES-MIDI

125 parts.	Banque de Montréal	à	216½
10 "	Montreal Telegraph Co	à	92
100 "	do	à	92½
25 "	do	à	91½
150 "	do	à	91
175 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	60
25 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	41
25 "	do	à	40½
84 "	do	à	40¼
655 "	do	à	40
25 "	do	à	40¼
25 "	do	à	39½

MARCHE DE GROS

Montréal. 18 Janvier 1888.

GRAINS, FARINES, ETC.

Patente d'hiver	$4 40	à	4 65
Patente printanière	4 40	à	4 55
Extra Supérieur de choix	4 00	à	4 25
Extra	3 80	à	3 95
Superfine	3 00	à	3 50
Forte de boulanger	4 00	à	4 30
EN SACS D'ONTARIO			
Extra	1 80	à	1 95
Superfine	1 80	à	1 90
Forte de boulanger de la ville (en sac de 200 lbs) par 196 livres	4 40	à	4 50
Farine d'avoine, en barils	4 00	à	5 20
Farine d'avoine granulée, en barils	0 00	à	5 45

Quantité de produits reçus hier:

	G.T.	P.C.
Blé, minots		10,200
Blé d'Inde, minots	400	
Pois, minots	2,200	
Avoine minots	2,200	
Fleur, barils	526	1,375
Farine d'avoine, brs	150	375
Beurre, tinettes	47	
Cochons apprêtés	505	461
Cuir, rouleaux	43	
Whiskey, esprit de vin, fûts	100	
Tabac, paquets	115	22
Pétrole, barils et caisses	52	

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$17 00	à	17